

ALLEMAND Professionnel Niveau Faux -Débutant A1+

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Savoir concevoir et utiliser des phrases simples dans le domaine professionnel, à l'oral et à l'écrit.

Pouvoir communiquer avec ses collègues de travail, concevoir un mail.

Parler de soi, de son poste de travail de son entreprise, de son environnement, de son organisation, des services, des activités, de ses clients et fournisseurs.

Maitriser une conversation téléphonique.

Être capable d'organiser et d'effectuer des déplacements professionnels, réserver une chambre se renseigner sur son chemin, aller au restaurant.

CONTENU DE LA FORMATION

Travail sur les 4 compétences langagières de base :

Ecouter, Lire, Parler, Ecrire

Expression orale

Prononciation, accent, intonation

Construction de la phrase allemande, déclinaisons, conjugaisons

Salutations, formules de politesse

Renseigner, orienter

Gérer une conversation simple

Lire et expliquer un texte simple

Expression écrite

Lettres, chiffres, nombres, heure

Écrire des phrases simples et construites, sur différents sujets.

Pratique de la langue

Pratique intensive de la langue orale

Exercices de prononciation

Mise en situation – Jeux de rôles

Conversations téléphoniques – Entretiens professionnels

Public concerné

Toute personne souhaitant améliorer ses compétences en allemand général et professionnel

Pré-requis

Connaitre les bases de l'allemand

Durée

= A la carte ou par forfaits 10,20,30,40 heures
ou à définir

Formateur

Rémy Barb, formateur certifié

Le + : Plus de 30 ans d'expérienc professionnel franco-allemand

Pédagogie

Formation individuelle par visio ou en présentiel

Formation collective de 3 à 8 stagiaires

Évaluation et validation

Évaluation tout au long de la formation et test selon CECRL en fin de formation.

Lieu

Par visio ou présentiel

Tarif : Par Visioconférence

Individuel : sur demande

3 à 5 Stagiaires : 830 €uros TTC/stagiaire

6 à 8 stagiaires : 720 €uros TTC/stagiaire

Tarif : Présentiel

Sur demande

Dates :

Cours individuels : A convenir

Cours collectifs : Voir Agenda